



18 NOVEMBRE

Journée européenne
pour la protection
des enfants
contre l'exploitation
et les abus sexuels

www.coe.int/EndChildSexAbuseDay

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Depuis 2015, le 18 novembre est la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels*

Quel est l'objectif de la nouvelle journée européenne ?

— L'exploitation et les abus sexuels des enfants demeurent une réalité tragique pour toutes nos sociétés. Il s'agit d'une violation grave des droits des enfants qui a des conséquences durables et souvent néfastes pour leur vie entière.

— Afin de prévenir ces crimes, de poursuivre leurs auteurs et de protéger les victimes, le Conseil de l'Europe et ses États membres doivent s'assurer que les parents, les éducateurs, les ONG et les décideurs ne se dérobent pas à ce problème, mais qu'ils en fassent part, discutent des moyens pour le résoudre et prennent des mesures concrètes pour y parvenir.

— Les objectifs de la journée européenne sont donc les suivants :

- ▶ sensibiliser l'opinion publique à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants, et à la nécessaire prévention de tels actes ;
- ▶ favoriser des discussions ouvertes sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, et aider à prévenir et à éliminer la stigmatisation des victimes ;
- ▶ promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention de Lanzarote, instrument juridiquement contraignant unique qui engage les États à incriminer toutes les formes d'abus sexuels commis sur des enfants et qui précise les moyens de les combattre.

— La journée européenne complète le travail réalisé par le Conseil de l'Europe et ses États membres dans le contexte de la Campagne UN sur CINQ contre la violence sexuelle à l'égard des enfants, qui s'est achevée en novembre 2015. Les activités menées dans le cadre de la journée européenne aideront à maintenir l'élan ainsi créé.

— Cette journée européenne est aussi l'occasion d'expliquer ce que le Conseil de l'Europe fait pour la protection des droits de l'enfant, conformément à la Convention européenne des droits de l'homme, la Charte sociale européenne et la Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant.

À qui s'adresse la journée européenne ?

— Cette journée est destinée aux enfants et à tous ceux qui interagissent avec les enfants à titre personnel ou professionnel :

- ▶ les parents ;
- ▶ les autorités locales, régionales et nationales ;
- ▶ les professionnels qui travaillent avec des enfants, notamment les éducateurs, les entraîneurs sportifs, le personnel des organes chargés de l'application des lois, etc. ;

- ▶ les organisations non gouvernementales ;
- ▶ le secteur privé.

Comment célébrer la journée européenne ?

— L'organisation de la journée européenne est flexible et décentralisée.

— Les États membres du Conseil de l'Europe et la société civile s'approprient la façon de célébrer la journée européenne. Ils peuvent mener des actions nationales et décider eux-mêmes des initiatives qu'ils souhaitent prendre, en particulier par l'utilisation des médias sociaux et de réseaux déjà existants. Les actions possibles comprennent des conférences dans les écoles, des discussions, des flash mobs, des tournées, des projections de films sur le thème de la violence sexuelle contre les enfants, des initiatives créatives et des événements médiatiques.

— Le Conseil de l'Europe a mis en place une page web présentant :

- ▶ des ressources adaptées aux enfants pour parents, professionnels, et enfants ;
- ▶ des ressources notamment pour sensibiliser les autorités locales, régionales et nationales ;
- ▶ une liste d'événements organisés au niveau national.

Contact : EndChildSexAbuseDay@coe.int

Site web : www.coe.int/EndChildSexAbuseDay

Twitter : [@coe_children](https://twitter.com/coe_children)
[#EndChildSexAbuseDay](https://twitter.com/EndChildSexAbuseDay)

* Selon la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe du 12 mai 2015.

